

Le 12 septembre 2016

Monsieur le Procureur,

à la lecture de la presse régionale nous découvrons vos prises de positions sur la mort d'un joggeur à Hillion, qui nous laissent perplexes. Rendus sur les lieux de cet accident tragique samedi 10 septembre, nous avons constaté les faits suivants :

- présence persistante d'algues vertes partout dans et aux abords du Gouessant;
- décomposition des algues dans la vase lui donnant cette couleur noire caractéristique avec conséquemment dégagement d'hydrogène sulfuré dont nous avons pu mesurer une concentration allant jusqu'à 360 ppm, alors que par prudence nous sommes restés à la lisière de ces zones dangereuses;
- odeur d'œufs pourris caractéristique de la présence d'hydrogène sulfuré aux abords des vasières jusqu'au chemin de randonnée surplombant le Gouessant;
- par coefficient de marée décroissant, deux jours après le drame les lieux n'étant pas ou peu atteint par la mer, la situation n'a pu changer. Et si elle l'avait fait, c'eût été plutôt pour évoluer vers une putréfaction moins grande ce samedi, deux jours après le drame, en ces périodes de pluie et de moindre chaleur.

Ces faits sont en complète contradiction avec vos déclarations.

Par ailleurs, telle n'est pas notre surprise de vous entendre qualifier d'énigme la mort de sangliers dans cette zone en 2011 alors que deux rapports, ceux de L'ANSES et de l'INERIS, ont clairement identifié comme hautement probable le décès des animaux par inhalation d'hydrogène sulfuré issu de la putréfaction des algues vertes.

En conséquence, et compte-tenu de ces précédents, l'absence d'autopsie du corps de la victime, et le refus manifeste de fait de toute enquête sur les causes de la mort de la victime nous apparaissent incompréhensibles. De même nous nous interrogeons sur l'absence totale sur les lieux de signalisation appropriée mentionnant ces dangers.

C'est pourquoi nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer les motifs qui vous ont conduit à écarter d'emblée la présence d'hydrogène sulfuré sur les lieux comme cause de la mort de la victime, en renonçant délibérément à vous appuyer sur des analyses scientifiques et médicales.

Veillez recevoir nos salutations distinguées.

Yves-Marie Le Lay, président de Sauvegarde du Trégor
Co-président de Halte Aux Marées Vertes.

Contact **06 12 74 34 56**

